

AIPSA



APPENAP



SPINRS

SPPTU

PRIORITÉS D'ACTION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
POUR L'ANNÉE 2009-2010



OCTOBRE 2009

PRIORITÉS D'ACTION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2009-2010

La première année de mandat du nouveau Comité exécutif 2009-2010 s'est amorcée sur une mobilisation de la communauté universitaire afin de manifester son opposition au projet de loi 38 sur la gouvernance des universités. Avant de détailler les priorités pour l'année en cours, le présent document fait d'abord un court bilan de la dernière année du mandat 2007-2009 du Comité exécutif.

BILAN DES ACTIVITÉS 2008-2009

La gouvernance aura aussi été un des dossiers chauds de l'année 2008-2009, requérant l'attention de la FQPPU, mais aussi de la Table des partenaires universitaires, et donnant lieu à de nombreuses activités de sensibilisation et de représentation politique. L'année écoulée a aussi été marquée par la poursuite des efforts afin de continuer à doter la Fédération de solides bases de données pour alimenter ses activités de concertation, de représentation et bien étayer ses prises de position ; par l'organisation de deux colloques ; par la poursuite des échanges avec des interlocuteurs québécois, canadiens, nord-américains, internationaux et par un souci constant de développer les outils de communications.

□ **Suivi des grands dossiers : recherche et publications**

Le vaste chantier de recherche sur le financement des universités se poursuit et l'équipe s'est attardée, en 2008-2009, à la collecte, à la validation et à la compilation de données sur les budgets que les administrations universitaires consacrent aux immobilisations et surtout, à la provenance de ces sommes.

Les premiers résultats du sondage SOM-FQPPU, mené au printemps 2008 auprès des professeures et professeurs de l'ensemble des universités québécoises, ont été dévoilés en novembre 2008 lors du colloque *Faut-il reconstruire l'université québécoise ?* au cours duquel on a procédé au lancement de l'**Enquête sur le corps professoral québécois : faits saillants et questions**. À partir des données recueillies lors du sondage, on a extrait, par université, les réponses des professeures et professeurs sur des thèmes jugés prioritaires lors d'une consultation en Conseil fédéral.

Afin d'outiller le comité québécois Sciences et démocratie, la FQPPU a soutenu une recherche visant à dresser un répertoire des professeurs et groupes de recherche engagés dans la démocratisation de la science et de la technologie. Cette préoccupation à l'égard de la mission sociale de la recherche a également orienté la réflexion d'un comité de travail afin qu'on documente les pratiques universitaires du volet de service à la collectivité.

□ **Colloques et formation**

Le colloque *Faut-il reconstruire l'université québécoise ?* de l'automne 2008 a été une réussite. Sous la présidence d'honneur de Guy Rocher, premier récipiendaire du prix de la FQPPU qui portera désormais son nom, ce colloque a rejoint différentes générations d'intervenants universitaires (étudiants, professeurs en début, milieu ou fin de carrière et autres membres de la communauté académique) qui sont venus partager leurs constats et leurs inquiétudes face à l'évolution de l'université québécoise.

Dans le cadre de l'Acfas 2009 et dans le prolongement de son enquête sur le corps professoral, la FQPPU a proposé, afin de mieux documenter la situation des femmes en milieu universitaire, le colloque *Femmes et sciences à l'université*, en profitant notamment pour livrer les premiers résultats d'un sondage administré dans les semaines précédentes auprès des professeures et revenir sur les éléments de l'enquête SOM/FQPPU.

Devant l'intérêt des syndicats membres, une reprise de la formation sur les responsabilités syndicales en matière de traitement de plaintes de harcèlement psychologique a été offerte par Me Marie-France Chabot.

□ **Concertation, représentation externe**

Le dossier de la « gouvernance universitaire » aura certes fait l'objet d'efforts soutenus de concertation tout au long de la dernière année. En réaction au premier projet de loi (107) de la ministre Courchesne, plusieurs prises de position publiques se sont appuyées sur une collaboration avec l'ensemble des syndicats de professeures et professeurs et avec la Table des partenaires universitaires (TPU) notamment à l'occasion de deux déclarations publiées dans *Le Devoir* en format pleine page et du lancement de la pétition en ligne *NON à la Loi Courchesne - Avant toute législation des États généraux sur l'université québécoise*. La promotion des activités de mobilisation organisées par les syndicats membres à l'hiver 2009, les conférences

d'Alain Dupuis et Hélène Machinal au Conseil fédéral du printemps se sont ajoutées aux efforts de sensibilisation aux enjeux cruciaux du projet de loi au regard de la collégialité et de l'autonomie universitaires.

Au plan des représentations politiques, le Comité exécutif n'a rien ménagé non plus pour véhiculer les inquiétudes de la communauté académique auprès des instances du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lors de rencontres avec les sous-ministre et sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur, de même qu'avec la ministre Courchesne. Des représentations ont également été faites auprès de la CREPUQ.

Les préoccupations à l'égard du financement de la recherche, des contraintes et du ciblage croissants imposés aux équipes de chercheurs ont amené la fédération à protester auprès du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, à soutenir le lancement de l'ouvrage *Vive la recherche libre !* d'Andrée Lajoie et à dénoncer la « recherche sous influence » dans des articles et des lettres ouvertes.

La fédération a en effet été présente sur la place publique par l'envoi de lettres aux représentants politiques, de lettres ouvertes (dont une reprise sur *Cyberpresse.ca* sous le titre « Vite, des États généraux sur l'université »), par la publication d'articles et par la participation à des entrevues avec des médias écrits et électroniques. Une dizaine de communiqués ont été émis touchant le colloque de novembre et l'enquête sur le corps professoral, le budget Charest, la gouvernance et les États généraux, la grève des professeures et professeurs de l'UQAM, sans oublier des contributions sous forme d'articles notamment pour le dossier « L'université entre déclin et relance » de la revue *À Bâbord* (automne 2008 et repris au printemps 2009 avec adaptation « À l'heure de la gouvernance »).

La FQPPU a poursuivi et développé ses échanges avec des partenaires universitaires (TPU), avec le réseau québécois émergent Sciences et démocratie et, en 2008-2009, elle a intensifié ses collaborations avec des partenaires hors université autour de la publication du manifeste *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*, signé par onze organisations syndicales et étudiantes. La fédération participe régulièrement à des échanges aux paliers canadien et nord-américain avec l'ACPPU (Association canadienne des professeures et professeurs d'université), le Réseau pour l'éducation publique (PEN-REP) et avec les partenaires syndicaux de l'enseignement supérieur d'Amérique du Nord (NAHE).

□ **Communications**

Le site Internet reste un outil privilégié pour refléter les interventions de la FQPPU, de ses syndicats membres mais aussi d'autres partenaires soucieux de la défense des droits humains et des services publics. Les efforts ont été maintenus pour l'alimenter afin d'en faire une source d'information utile et facile à consulter pour le corps professoral et toute autre personne intéressée.

La FQPPU a publié trois numéros du *Bulletin* et a préparé un *Spécial Gouvernance*, joint au communiqué de réaction lors du dépôt du projet de loi 38 en juin.

La production du DVD *L'université québécoise – Recoller les morceaux* a été complétée et cet outil d'information et d'animation sur l'évolution de l'université et de la carrière professorale a été largement distribué. La FQPPU se réjouit que Canal Savoir l'ait retenu dans ses nouveautés du printemps 2009 et inséré depuis dans ses programmations saisonnières.

PRIORITÉS D'ACTION 2009-2010

Les grands enjeux qui requerront cette année encore l'énergie et la vigilance du Comité exécutif touchent l'organisation et la gestion, la recherche et le financement universitaires. Afin d'asseoir ses prises de position sur des connaissances à jour et étoffées, il continuera à soutenir les travaux du Comité sur le financement des universités et du Comité sur le corps professoral. La promotion de la collégialité particulièrement auprès des jeunes professeures et professeurs et l'importance pour le corps professoral de se faire entendre dans les instances décisionnelles seront aussi au nombre des priorités. Le maintien d'échanges suivis avec les partenaires québécois, canadiens et internationaux sur les dossiers communs constituera un autre volet auquel le Comité exécutif sera attentif.

Le plan d'action est présenté sous les quatre axes : université, milieu de travail, FQPPU et enjeux internationaux.

AXE « UNIVERSITÉ »

□ Financement des universités

Le Comité sur le financement des universités terminera ses travaux sur les immobilisations. Un état des lieux sera présenté au Conseil fédéral de l'automne. Suivront la rédaction et la publication d'une synthèse pour diffusion publique. Le CFU devra procéder à une mise à jour des données sur le financement de base des universités et il entamera la cueillette de données en prévision de son prochain grand chantier : les budgets de recherche.

□ Organisation et gestion universitaires

Le dépôt du projet de loi 38 (Loi modifiant la loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance), au mois de juin 2009, retiendra tout particulièrement l'attention et commandera plusieurs actions et interventions de la FQPPU et de ses membres. Il va de soi que ce dossier sera prioritaire.

Conformément aux prises de position rendues publiques en 2008-2009, la FQPPU dénoncera et exigera le retrait de toute loi et intervention politique qui porterait atteinte aux principes d'autonomie, de collégialité et de service public qui caractérisent l'université. Outre la soumission d'un mémoire et une audition devant une Commission parlementaire, la fédération exposera fermement son opposition au projet de loi par des communiqués, des interventions dans les médias, le lancement d'une pétition et toute autre forme de manifestations publiques. Elle veillera à diffuser l'information auprès des syndicats membres et favorisera la mobilisation du corps professoral. Elle agira de concert avec les autres membres de la communauté universitaire, en particulier les participants à la Table des partenaires universitaires (TPU), mais non exclusivement.

La FQPPU poursuivra ses pressions pour obtenir le retrait du projet de loi 38 et la convocation d'États généraux sur l'université québécoise où l'on pourra faire état de la situation globale du réseau universitaire et élaborer un projet commun pour le développement et la protection de l'université en tant que *bien public*. Le cas échéant, la fédération organisera un forum de discussion ainsi qu'une ou plusieurs journées d'étude préparatoires aux États généraux.

□ Corps professoral

Parallèlement aux efforts déployés contre le projet de loi 38, afin de préserver et d'accroître le rôle des professeurs dans la gestion des universités, la FQPPU entend promouvoir les principes de collégialité et de solidarité dans tous les aspects de la vie universitaire. Par la tenue d'ateliers, organisés en collaboration avec les syndicats membres, elle contribuera à informer les nouveaux professeurs, plus particulièrement, de leurs droits et de leurs rôles au sein des universités et à les sensibiliser aux enjeux institutionnels et politiques de l'action syndicale. Par ailleurs, compte tenu du poids des attentes en matière de recherche particulièrement en début de carrière, il faudra chercher ensemble les moyens de valoriser chacune des composantes de la tâche, de soutenir les jeunes et les nouveaux professeurs et de faciliter leur intégration.

Le président du Comité sur le corps professoral et sa petite équipe de recherche s'activent à poursuivre l'analyse et l'interprétation des données du vaste sondage du printemps 2008. En 2009-2010, sont prévues : la production et la diffusion à l'automne aux syndicats membres d'une série de fascicules présentant le point de vue exprimé par les répondantes et répondants de chaque université sur des thèmes sélectionnés ; la collaboration à un article sur les perceptions des professeures et professeurs sur différents sujets selon que leur embauche s'est faite durant l'une ou l'autre de trois périodes historiques identifiées depuis 1960 ; la compilation et l'interprétation des réponses aux questions ouvertes du sondage en vue de la production d'un article.

Recherche universitaire, politiques et effets structurants

Outre le travail qu'amorcera le CFU pour décrire la provenance et l'évolution des budgets de recherche des universités, le Comité exécutif réitérera les préoccupations de la FQPPU à l'égard des politiques publiques de financement et d'orientation de la recherche universitaire, notamment dans le cadre de la mise à jour de la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation du MDEIE (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation). La fédération veut travailler ce dossier en concertation avec les partenaires universitaires québécois mais souhaiterait aussi développer une concertation pancanadienne avec l'ACPPU.

Dans la mesure de la disponibilité de sa représentante au réseau québécois Sciences et démocratie, la FQPPU en suivra l'évolution en co-parrainant notamment un atelier sur la technoscience dans le cadre du 2^e forum social québécois. Le Comité exécutif évaluera la possibilité de poursuivre la démarche visant à faire un portrait et une analyse des pratiques de mobilisation des savoirs dans le cadre des collaborations universités-communautés au Québec, appelées le plus souvent services à la collectivité.

AXE « MILIEU DE TRAVAIL »

Relations de travail

Le Comité exécutif continuera à animer les échanges au sujet des relations de travail, en particulier lors des réunions du Conseil fédéral et par la diffusion, pour ses membres, de documents sur son site. Les synthèses de tour de table, les sentences arbitrales et toute autre information destinée aux membres sont ainsi disponibles en accès réservé. Les syndicats membres sont d'ailleurs invités à utiliser ce moyen pour rendre facilement accessibles les informations qu'ils jugent pertinent de communiquer aux autres syndicats.

Harcèlement psychologique

Les travaux entrepris à la FQPPU sur les politiques universitaires en matière de harcèlement psychologique comprennent une étude empirique de la situation vécue du point de vue des syndicats et des professeures et professeurs depuis la mise en application en 2004 de la *Loi sur les normes de travail en matière de harcèlement psychologique*. Cette deuxième étape de la recherche sur le sujet arrive à son terme. Le rapport qui suivra indiquera les points forts et les lacunes des politiques institutionnelles. La FQPPU s'engage à poursuivre la réflexion et la collecte d'informations afin d'approfondir ses analyses et ses interventions, qui seront autant d'outils au service de ses membres. Mis à part la tenue d'ateliers de formation, il en découlera des recommandations pour l'amélioration de la situation dans les universités.

Femmes en milieu universitaire

La fédération entend donner suite au sondage et au colloque du printemps 2009 sur les femmes et la science à l'université. Dans le cadre du mois de l'histoire des femmes, on profitera de la réunion du Conseil fédéral d'octobre pour tenir une conférence sur les avancées mais aussi les écueils liés à la place des femmes en milieu universitaire, notamment en matière d'équité dans les salaires et les conditions d'embauche.

Technologies de l'information et des communications

Le Comité exécutif entend être à l'écoute de ses membres face au développement des cours en ligne, à leur impact sur la tâche et sur la relation professeur-étudiant, à l'importance qu'ils n'échappent pas aux départements. Un travail de sensibilisation à cette problématique pourrait être fait par les représentants de la FQPPU au sous-comité des TIC de la CREPUQ.

AXE « FQPPU »

Représentation

Le rôle politique de la fédération s'exerce à tous les niveaux où se discutent les politiques, orientations et conditions qui affectent le fonctionnement des universités et le travail professoral. En prenant appui sur les recherches et travaux de ses comités ainsi que sur les positions discutées et élaborées lors des conseils fédéraux, le Comité exécutif maintiendra ses activités de représentation auprès des instances politiques, ministérielles et des médias.

Au palier québécois, il rencontrera des représentants des partis politiques et des ministères, directement concernés par l'octroi de subventions aux universités en particulier le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Il interviendra au besoin auprès d'autres instances.

Le Comité exécutif entend développer une stratégie adaptée aux défis d'intervenir auprès des instances du palier canadien. Il est particulièrement important de mieux articuler nos positions afin de se faire entendre des responsables de l'octroi des fonds de recherche. Ces fonds, en croissance depuis plusieurs années, exercent désormais une influence déterminante, et perturbatrice, sur le développement des universités. En outre, le Comité exprime régulièrement auprès des responsables fédéraux des négociations commerciales et de la Conférence des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) ses positions visant la préservation de l'enseignement universitaire et de l'éducation comme services publics. Ces actions s'articulent en concertation avec les partenaires syndicaux de l'éducation, à tous les niveaux, québécois, canadien et international.

Le Comité exécutif se fait un devoir de rencontrer et d'expliquer aux représentants des principaux médias écrits les analyses et prises de position de la fédération. Il maintient une liste de distribution détaillée afin de diffuser à tous les médias les textes de ses communiqués et autres documents pertinents.

□ **Concertation**

Les activités de concertation constituent pour le Comité exécutif une priorité tout au long de l'année mais particulièrement importante au moment où des enjeux cruciaux sont en débat. Au cours de l'année 2009-2010, outre les rencontres régulières avec la Table des partenaires universitaires, le Réseau canadien pour l'éducation publique et le réseau des organisations syndicales nord-américaines de l'enseignement supérieur (North American Higher Education - NAHE) seront des interlocuteurs avec lesquels la FQPPU continuera d'entretenir des liens suivis.

Dans le but de promouvoir le manifeste *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*, les organisations syndicales et étudiantes signataires collaborent à l'organisation d'ateliers dans le cadre du 2^e Forum social québécois.

□ **Communications**

Développer ses stratégies et outils de communication continuera d'être une priorité pour la FQPPU. Son site Web demeurera le moyen principal de rendre disponibles à toutes et tous ses publications, travaux et prises de position. Le Comité exécutif verra aussi à donner une plus grande visibilité à l'ensemble de ses actions en développant certaines rubriques accessibles à toutes et tous. Il mettra notamment en valeur des prises de position, analyses et actions de partenaires engagés dans la défense des services publics. Le Comité exécutif étoffera également à l'intention de ses membres les rubriques accessibles en accès réservé. À compter de l'été 2009, la vidéo *L'université québécoise – Recoller les morceaux*, sera disponible sur le site.

Le Comité exécutif continuera à publier, d'abord à l'intention des professeures et professeurs mais aussi pour toute personne intéressée, des numéros de son *Bulletin* afin de faire connaître ses activités ainsi que les principaux enjeux auxquels est confronté le milieu universitaire.

Le Comité exécutif profitera de toutes les tribunes qui lui sont offertes ou disponibles pour faire connaître les positions de la fédération.

□ **Développement de la FQPPU et service aux membres**

Le Comité exécutif sera à l'écoute des syndicats membres afin d'offrir, dans la mesure de ses moyens et de ses politiques, les services directs que ceux-ci souhaitent. Il compte également sensibiliser les syndicats à l'utilisation de certains outils et, sur demande, pourrait fournir un support pour leur implantation. On pense notamment à un espace forum sur le web et à un service alternatif de courriel advenant que les professeures et professeurs perdent, pendant un conflit de travail, l'usage de leur courriel à l'université.

Le Comité exécutif souhaite organiser une ou deux sessions sous forme de séminaire dont les thèmes précis seront discutés lors du Conseil fédéral du mois d'octobre. Les thèmes suivants ont déjà été proposés : rôle et responsabilités des exécutifs syndicaux et des professeures et professeurs dans le contexte actuel de la Nouvelle gestion publique (NGP), menaces que fait peser la mondialisation sur l'instrumentalisation des connaissances sur les universités, notamment en ce qui concerne la propriété intellectuelle et la marchandisation des savoirs.

Le Comité exécutif continuera d'offrir aux membres l'occasion de débattre d'enjeux importants lors des Conseils fédéraux.

Comme 2011 marquera le 20^e anniversaire de la FQPPU, des travaux de recherche visant la publication d'une histoire de la fédération seront entrepris au cours de cette année, tout comme la planification d'un colloque sur le syndicalisme universitaire prévu au printemps 2011.

Enfin le bail de la fédération arrivant à échéance en juin 2010, des démarches seront menées afin soit de renouveler notre bail avec le propriétaire actuel, soit de relocaliser les bureaux de la FQPPU ailleurs.

AXE « ENJEUX INTERNATIONAUX »

Jamais les impacts de l'internationalisation et de la mondialisation de l'enseignement supérieur n'ont été aussi évidents et importants. Si les rapports entre les universitaires du monde entier offrent désormais d'énormes potentiels pour le développement et l'accès à la connaissance, on ne saurait sous-estimer les dangers que représente une redéfinition du savoir et de la mission universitaire.

Sous l'impulsion des organisations internationales, en particulier l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), les pouvoirs publics ont entamé une offensive pour imposer une conception utilitariste, voire une marchandisation des connaissances. Cette opération profite des dispositifs administratifs et d'évaluation préparés par l'OCDE. Devant cette menace, la FQPPU entend consolider ses actions de concertation sur le plan international, de représentation auprès des instances publiques et d'information auprès de ses membres. Le Comité exécutif continuera d'appuyer les aspects positifs de l'internationalisation de l'enseignement supérieur mais dénoncera avec vigueur les impacts négatifs sur les universités et le corps professoral.

□ Internationalisation et mondialisation de l'éducation

De grandes orientations publiques et privées dans le domaine de l'enseignement supérieur sont particulièrement préoccupantes : les négociations commerciales, les approches d'évaluation des apprentissages, les modes de classement des institutions, une offre mondiale de services diversifiés, le développement d'antennes et de programmes universitaires adaptés aux besoins des entreprises et du marché, etc.

En plus de collaborer aux échanges d'informations avec ses partenaires québécois, canadiens et internationaux, de participer aux rencontres internationales les plus pertinentes afin de partager des analyses et prendre des positions, le Comité exécutif interviendra auprès des gouvernements canadien et québécois sur tout sujet relié aux impacts de la mondialisation sur les universités. En particulier, il suivra de près les négociations commerciales - Accord général sur le commerce des services (AGCS-OMC), accords sur la réglementation interne, accords bilatéraux – et sur les travaux de l'OCDE sur l'avenir des universités et l'évaluation des apprentissages des étudiantes et étudiants (AHELO).

□ Solidarité avec les organisations syndicales de l'enseignement supérieur

Dans le contexte international actuel, la concertation entre les organisations syndicales de l'enseignement supérieur est cruciale. Dans la mesure du possible, le Comité exécutif y contribuera en participant à des rencontres internationales importantes, en particulier celles qui sont organisées par l'Internationale de l'Éducation (IÉ) dont la FQPPU est membre et en étant actif au sein du regroupement nord-américain des organisations syndicales de l'enseignement supérieur (NAHE). Il consolidera ses relations avec des fédérations et des organisations syndicales, telles que le Syndicat national de l'enseignement supérieur en France (SNESUP). Il sera aussi attentif à agir pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs de l'éducation dans le monde, notamment par l'envoi de dénonciations ou de lettres d'appui à des syndicalistes victimes de répressions politiques et autres.

ANNEXE 1

PRIORITÉS, COLLABORATEURS ET PARTENAIRES, PUBLICS VISÉS

PRIORITÉS	COLLABORATEURS ET PARTENAIRES	PUBLICS VISÉS (lorsque pertinent)
AXE « UNIVERSITÉ »		
Financement des universités	CFU, Syndicats locaux, TPU, CREPUQ	MELS, CMEC, Conseil de la Fédération, Finances Canada
Organisation et gestion universitaires	Collaborateurs, syndicats locaux, TPU	CREPUQ, Administrations universitaires
Corps professoral	Comité sur le corps professoral (CCP), Syndicats locaux	
Recherche universitaire, politiques et effets structurants	Coalition : FPPU, ACPQ, CNCS-FEUQ, syndicats locaux, réseau Science et démocratie	MDEIE, Fonds subventionnaires, Industrie et commerce Canada
AXE « MILIEU DE TRAVAIL »		
Relations de travail	Syndicats locaux	
Harcèlement psychologique	Collaborateurs, syndicats locaux	
Femmes en milieu universitaire	Collaborateurs, syndicats locaux	
Technologies de l'information et des communications	Collaborateurs, syndicats locaux	
AXE « FQPPU »		
Représentation	TPU, PEN-REP, organisations syndicales partenaires	MELS, MDEIE, CREPUQ, Instances fédérales, Fonds subventionnaires,
Communications	Syndicats locaux, collaborateurs	Médias, instances politiques, administrateurs universitaires, fonds subventionnaires, partenaires syndicaux, syndicats locaux, professeures et professeurs
Développement de la Fédération	Syndicats locaux	
AXE « ENJEUX INTERNATIONAUX »		
Internationalisation et mondialisation de l'éducation	Internationale de l'Éducation, Caucus international de l'enseignement supérieur (IE), Regroupements de l'Amérique du Nord (enseignement supérieur et affiliés à l'IE)	
Solidarité avec les organisations syndicales de l'enseignement supérieur	Syndicats de l'enseignement supérieur des pays de la Francophonie, PEN-REP, TPU	Syndicats de l'enseignement supérieur des pays de la Francophonie

ANNEXE 2

LISTE DES SIGLES

ACPPU-CAUT : Association canadienne des professeures et professeurs d'université **
ACPQ : Association des chercheurs professionnel(le)s du Québec ***
CCP : Comité sur le corps professoral
CMEC : Conférence des ministres de l'éducation du Canada
CNCS-FEUC : Conseil national des cycles supérieurs ***
CPSU/SCFP/FTQ : Conseil supérieur du secteur universitaire **
CREPUQ : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CSE : Conseil supérieur de l'éducation
CSFEF : Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSQ : Centrale des syndicats du Québec * et **
CST : Conseil des sciences et de la technologie
CTC-CLC : Congrès du travail du Canada **
FAEUQEP : Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente *
FCE-CTF : Fédération canadienne des enseignantes et enseignants **
FEUC : Fédération étudiante universitaire du Québec *
FNEEQ-CSN : Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec * et **
FP-CSN : Fédération des professionnèles
FPPU : Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche *
FSQ : Forum social québécois
IE : Internationale de l'éducation
MDEIE : ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
REP-PEN : Réseau canadien pour l'éducation publique
RQIC : Regroupement québécois sur l'initiative continentale
TPU : Table des partenaires universitaires

* Membres TPU

** Membres du REP-PEN

*** Membres de la coalition « Protéger la recherche publique »